



Résolution sur la formation des enseignants adoptée lors de l'AD SER du 1^{er} décembre 2018

L'Assemblée des délégué-e-s du SER réunie à Neuchâtel le 1^{er} décembre 2018, s'appuyant sur toutes les résolutions sur la formation adoptées lors de ses précédentes réunions,

rappelle que :

- il est absolument nécessaire de mettre en place une formation de généraliste 1H à 8H d'un volume équivalent à celui d'un master ;
- cette augmentation du volume de la formation est nécessaire pour des formations initiales complètes, répondant pleinement aux réalités du métier et en adéquation avec les exigences du terrain ;
- cette revendication est posée pour garantir la qualité du système éducatif sur le moyen et long terme ;

constate que :

- l'Assemblée plénière de la CIIP, dans son courrier du 13 septembre 2018 adressé au SER, a pris acte des constats et des besoins identifiés en matière de formation initiale et qu'elle maintient une position très réservée par rapport au prolongement de celle-ci ;
- la même Assemblée souhaite maintenir une formation de généraliste pour le primaire, tout en assurant certains renforcements en termes d'approfondissement ou de spécialisation ;
- certaines de ces formations pourraient être reconnues par le biais de validations ou de crédits ECTS ;
- ces trois éléments plaident de facto en faveur d'un prolongement de la formation initiale du généraliste pour le primaire.

demande donc :

- à l'Assemblée plénière de la CIIP de reconsidérer sa position présentée dans son courrier du 13 septembre 2018 en accueillant rapidement des représentants du SER pour en parler, en soulignant qu'elle s'opposera à l'idée d'une profession qui se construirait sur la multiplication des formations complémentaires.